



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant et en les aidant à faire leurs réclamations, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. Non-titulaire ne veut pas dire sans droits. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les non-titulaires.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Les non-titulaires de l'Éducation nationale sont encore plus mal payés que les titulaires. Grâce à la lutte menée par la FSU, le gouvernement a enfin engagé un processus de revalorisation du point d'indice. Mais pour la FSU, c'est insuffisant. La revalorisation générale par l'augmentation du traitement indiciaire est une urgence qui doit s'accompagner de la mise en place d'une grille nationale que la FSU revendique.

VOS DROITS

Les non-titulaires ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire mais, grâce à l'action de la FSU, ils et elles ont des droits à faire valoir. Dans les CCP, les représentant·es FSU des personnels agissent au quotidien pour défendre vos droits : préparation des concours, accès au CDI, amélioration de la grille salariale, indemnités, congés santé, contrat, indemnisation chômage, retraite...

VOTRE TITULARISATION

Pour la FSU, la lutte contre la précarité est un combat permanent. Nous revendiquons un plan massif de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel·les qui le souhaitent, prenant en compte toute l'expérience professionnelle antérieure. Un tel plan doit être corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction publique.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés et la situation des non-titulaires est difficile. Mais une FSU forte permet de faire respecter les droits et de combattre les dérives managériales, de les dénoncer et de s'en protéger. Notre expertise est reconnue de toutes et tous !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





Syndicat National
des Enseignements
de Second degré



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC



F.S.U.



F.S.U.

SUR LE TERRAIN

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte-rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLU EN CCP il témoigne



Tout non-titulaire peut être amené un jour à devoir défendre son dossier administratif : licenciement, maladie, harcèlement, blâme... Élu, j'accompagne des collègues au quotidien, et je suis rassuré d'être appuyé par toute la FSU lors des CCP ou sur des dossiers techniques.

Mehdi Tchina

TOUTE L'ANNÉE, DÉFENDRE LES COLLÈGUES

Contractuel-le en établissement, en CIO ou en GRETA ... Quel que soit le type de poste occupé et de contrat, vous pouvez compter sur nos élu-es pour vous soutenir : changements de niveau de rémunération, application du droit sur les congés d'été, défense lors d'un licenciement, à l'approche du CDI, etc. La FSU intervient pour défendre les contractuel-les, en CCP et tout au long de l'année.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



En CCP, j'interviens régulièrement car bien souvent les services des contractuel-les en EPS n'intègrent pas le forfait de 3h de sport scolaire alors que c'est réglementaire. J'interviens pour que le droit soit respecté et ces 3h forfaitaires attribuées.

Cécilia Fraudin

MILITANT EN CHARGE DU SUIVI DES CONTRACTUEL-LES il témoigne



Mon syndicat suit depuis de très nombreuses années les situations des enseignant-es, CPE et PsyEN contractuel-les. Il a la mémoire des cadres de gestion, et des engagements du rectorat. En lien permanent avec nos élu-es siégeant en CCP, nous intervenons sur leur situation pour rétablir leurs droits. Avec la FSU, nous avons obtenu à cette rentrée une forte revalorisation de la rémunération, et davantage de contrats couvrant l'été !

David Cluzel

ÉLU EN CCP il témoigne



Elu, et non-titulaire en collège, je sais ce que c'est que de changer d'établissement sans cesse, ou d'attendre un contrat à la rentrée... Quand le cas d'un-e collègue est abordé en commission, je peux le conseiller et le défendre, parce que j'exerce dans les mêmes conditions que lui ou qu'elle !

Christophe Laronde



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

